

## Classe à Projet d'éducation aux médias Mode d'emploi

A la rentrée 2015 dans le cadre de la priorité accordée à l'éducation aux médias et à l'information dans l'Académie de Strasbourg, le nouveau dispositif **Classe à projet d'éducation aux médias** a pour but de :

- favoriser l'accès à l'information et à l'usage de tous les médias pour tous les élèves au collège et au lycée,
- encourager l'innovation pédagogique
- favoriser la production de messages médiatiques et la prise de conscience de la place et du rôle des médias dans la société

### Aspects pédagogiques

Dans le cadre de la mise en œuvre du parcours citoyen des élèves, le projet doit être fondé sur une démarche caractérisée par la mise en œuvre de pratiques médiatiques, plaçant les élèves dans des situations où s'éclairent l'une par l'autre l'activité, la découverte des médias, la rencontre avec des professionnels, l'acquisition de notions et de techniques, la réflexion et la production.

Il sera élaboré et mené conjointement par des enseignants accompagnés par le Clemi. Le projet est parrainé par un journaliste proposé ou validé par le Clemi et le Club de la Presse Strasbourg Europe, partenaire de ce dispositif.

Le projet doit donner lieu pour l'enseignant à une réflexion sur ses propres démarches pédagogiques. Ces démarches médiatiques devraient être pérennisées

Il doit indiquer la démarche d'évaluation prévue.

### Public

Collèges et lycées ☞ Le projet doit faire intervenir la totalité d'un groupe classe.

### Critères de recevabilité

1. Il ne peut pas s'inscrire dans les dispositifs nationaux tels que : ateliers artistiques ou scientifiques, options facultatives et classes à Pac.
2. Son financement est limité à une seule année scolaire.

### Financement

Le budget fera apparaître l'ensemble des dépenses et des recettes.

La subvention accordée par la Daac de l'académie de Strasbourg (de l'ordre de 750 euros) permettra à l'équipe pédagogique de payer les heures d'intervention d'un journaliste et éventuellement de s'équiper en matériel léger nécessaire à la production médiatique envisagée (enregistreurs, appareil photo...)

### Partenaire

*Club de la presse Strasbourg Europe*

### Pour plus d'informations

Contact : Sophie Philippi, coordonnatrice académique du Clemi : [sophie.philippi@ac-strasbourg.fr](mailto:sophie.philippi@ac-strasbourg.fr)

### Formations

Les enseignants inscrits à ce dispositif bénéficieront d'une journée d'information durant le mois d'octobre

Des formations d'EMI sont inscrites au Plan académique de formation à la rubrique « Educations aux médias et à l'information »

## Exemples de démarches pédagogiques dans une classe à PEM

### *☞ En collège*

**Classe-radio** : la radio peut être un outil de communication à destination des élèves et des parents (dans le cadre de la continuité écoles-parents). La radio permet de présenter des projets, de travailler l'écrit et de s'entraîner à l'oral... Les émissions peuvent être hebdomadaires sur créneau fixe ou spéciales et podcastables sur une plateforme numérique.

**Classe-média** : Création d'un journal (web et/ou papier). Après une phase de découvertes et d'analyses de différents médias, les élèves rédigent des articles et des dessins de presse pour la version papier et réalisent des reportages audio, vidéo pour la version blog

### *☞ En lycée*

**Dans le cadre de toutes les disciplines mais aussi des enseignements d'exploration « littérature et société » ou des « options sciences po »** en sections SES et L, l'EMI peut être considérée comme une modalité indispensable pour la construction des savoirs dans la société de l'information. Tous les chapitres peuvent être abordés en entrant par les médias (état de la question, controverses et débats autour de cette question, production et diffusion de synthèses sous forme de journaux ou d'émission de radio...)

**Dans le cadre de la vie scolaire** : l'EMI est pensée depuis longtemps comme un axe essentiel de l'éducation civique. Les acteurs de la vie scolaire contribuent au partage des valeurs républicaines. En collaboration avec les professeurs d'EMC et de lettres et d'histoire géo, ils peuvent organiser des débats sur des questions d'actualités. La réflexion et les arguments autour de ces questions peuvent donner lieu à une production médiatique (journal papier, blog, radio) les débats peuvent être enregistrés et radio diffusés. C'est un travail sur la notion de responsabilité et de citoyenneté.

**Dans le cadre de l'enseignement des sciences**, on peut travailler sur l'information scientifique et l'utilisation de l'image en sciences qui permettent de représenter l'invisible, de modéliser un phénomène complexe, de représenter des notions abstraites dans une démarche scientifique. Le travail mené au sein d'une classe à PEM peut porter sur le décryptage des articles scientifiques, la notion de vulgarisation et la production d'articles et d'images.

***Tous les documents peuvent être téléchargés sur le site internet de l'académie.***